



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 19 juillet 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré,
- Vu l'arrêté du 12 octobre 2018 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2019,
- Vu les propositions de la présidente de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du Concours AGREGATION EXTERNE, Section SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES est constitué comme suit pour la session 2019 :

Présidente

Mme Sophie HARNAY
Professeure des universités

Académie de VERSAILLES

Vice-Président

M. Philippe DEUBEL
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de LILLE

M. Marc PELLETIER
Inspecteur général de l'éducation nationale

Académie de PARIS

Secrétaire Général

M. Laurent PICCININI
Professeur agrégé

Académie de MONTPELLIER

Membres du jury

M. Loïc BONNEVAL
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Charlotte CHABERT
Professeure de chaire supérieure

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Alain CHATRIOT
Professeur des universités

Académie de PARIS

M. Vincent CLEMENT
Professeur agrégé

Académie de LILLE

M. Baptiste COULMONT
Professeur des universités

Académie de PARIS

M. Romain DELES
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

M. Clément DESRUMAUX
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Laurence DUCHENE-ZAOUI
Professeure de chaire supérieure

Académie de PARIS

Mme Claire JOIGNEAUX-DESPLANQUES Professeure agrégée	Académie de VERSAILLES
Mme Annick LACROIX Maître de conférences des universités	Académie de VERSAILLES
M. Antonello LAMBERTUCCI Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional	Académie de CRETEIL
M. Raphaël LEGOY Professeur agrégé	Académie de ROUEN
Mme Marieke LOUIS Maître de conférences des universités	Académie de GRENOBLE
M. Sylvain MORIN Professeur agrégé	Académie de REIMS
Mme Marion NAVARRO Professeure agrégée	Académie de LYON
M. Pierre - Olivier PERL Professeur de chaire supérieure	Académie de PARIS
Mme Jane RASMUSSEN Professeure de chaire supérieure	Académie de VERSAILLES
M. Philippe RIUTORT Professeur de chaire supérieure	Académie de PARIS
Mme Catherine SCHMUTZ Professeure de chaire supérieure	Académie de LILLE
M. André SESBOUE Maître de conférences des universités	Académie de CAEN
Mme Aude SIGNOLES Maître de conférences des universités	Académie d' AIX-MARSEILLE
M. Nicolas THIBAULT Professeur de chaire supérieure	Académie de PARIS
Mme Sandrine YVANIES Professeure de chaire supérieure	Académie d' AIX-MARSEILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 11 février 2019

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et par délégation,
Le sous-directeur du recrutement


Jean-François PIERRE